

**Liste des études donnant droit à la prise en charge de l'abonnement
« Picardie Pass'Etudes » - 50% par la Région**

Toutes les formations supérieures au baccalauréat reprise dans le Guide ONISEP, niveau III, II et I Attention Baccalauréat = niveau IV

Toutes les formations du cycle apprentissage :

- Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
- Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)
- Baccalauréat Professionnel (Bac Pro)
- Brevet des Métiers d'Art (BMA)
- Brevet Professionnel (BP)
- Brevet de Technicien (BT)
- Mention Complémentaire (MC)
- Brevet Technique des Métiers (BTM)
- Brevet de Maîtrise (BM)
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS)
- Diplôme Universitaire de Technologie (DUT)
- Diplôme d'ingénieur
- Diplôme supérieur de commerce

Les formations diplômantes ou les qualifications professionnelles.

Divers diplômes de l'Education Nationale de niveau IV :

- Autres formations : assistant de gestion, assistant de direction, BP préparateur en pharmacie, Capacité en droit, Certificat de secrétaire médico-social, diplôme d'administration générale, diplôme d'ostéopathie, diplôme d'expertise comptable DCG DSCG, diplôme de théologie, examen d'aptitude technique, parcours aménagé, parcours renforcé, préparation aux concours ...
- Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)
- Brevet de Métiers d'Art (BMA)
- Probatoire du diplôme d'études comptables supérieures (DECS)
- Brevet de maîtrise (BM)
- Formation professionnelle d'établissement (FPE)
- Formation complémentaire (FC)
- Mention complémentaire (MC)
- Formation de Technicien supérieur (TS)
- Diplôme d'Etat (DE)
- Formation Préparatoire (FP)

Diplômes relevant du Ministère des Affaires Sociales :

- Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-pédagogique (CAFAMP), niveau IV
- Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur – éducateur (CAFME), niveau IV

Diplômes relevant du Ministère de l'Agriculture :

- Diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV)
- Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) : diplôme de niveau V, similaire à une BEP mais sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture
- Brevet de technicien agricole (BTA) diplôme de niveau IV

Diplômes relevant du Ministère de la Culture :

- Diplôme d'études musicales (DEM)
- Diplôme d'études théâtrales (DET)
- Diplôme d'études chorégraphiques (DEC)
- Diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP)
- Diplôme national de professeur de musique
- Certificats : formations délivrées dans les Conservatoires classées par l'Etat
- Diplôme national d'expression plastique (DNSEP)
- Diplôme national d'arts plastiques
- Diplôme national supérieur professionnel de comédien (DNSPC)

Diplômes professionnels relevant du Ministère de la Jeunesse et des Sports :

- BESS : Brevet d'Etat d'éducateur sportif (niveau IV OII, organisé en degrés), ce diplôme est en cours de remplacement par le BPJESP
- BEATP : Brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et du sport (niveau IV), ce diplôme est en cours de remplacement par le BPJESP
- BPJESP : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la jeunesse (niveau IV) Option Loisirs tous publics 5LTP) ou Activités pour tous (ATP)
- BAPAAT : Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports (niveau V)

Intérieur (Sécurité civile) :

- Formation aux prompts secours : diplôme de formation secouriste

Liste des diplômes personnels spécifiques :

- Diplôme d'Etat de technicien en analyses biomédicales (DETAB)
- Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture (DPAD)
- Diplôme professionnel d'aide-soignant (DPAS)
- Diplôme de conservateur des bibliothèques (DCB)
- Diplôme professionnel en Infographie (DPI)
- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (DEAMP)

Les formations dispensées par l'Institut Régional du Travail Social/Les formations du secteur médico-social :

- Aide-soignant, secrétaires médicales, moniteur éducateur, moniteur spécialisé, auxiliaire de puériculture, auxiliaire spécialisé, préparateur en pharmacie

Les préparations aux concours.